

#LoiBlanquer,
« école de la confiance »



SNUipp
FSU

ART.2 À 4 : UN CADEAU POUR LE PRIVÉ

obligation scolaire à 3 ans à partir de septembre

= obligation aux collectivités de financer les maternelles privées.

Autant d'argent en moins pour le public
qui assure mixité sociale et scolaire.

NON À LA LOI BLANQUER, OUI À UN AUTRE PROJET POUR L'ÉCOLE

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LE 30 MARS !